

# "Une destruction de la démocratie"

La Ligue des droits de l'Homme en campagne à Marseille

**U**rgence pour les libertés. C'est sous cette bannière que la Ligue des droits de l'Homme (LDH) mène jusqu'en février une campagne sur les libertés publiques. Hasard du calendrier, il y a 61 ans, un 10 décembre, la France et les 57 autres États de l'Assemblée générale de l'Onu adoptaient la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Un anniversaire célébré ce soir à Marseille, par une conférence d'Évelyne Sire-Marin, responsable nationale de la LDH et vice-présidente du tribunal de grande instance de Paris.

## ■ Pourquoi sonner le tocsin sur la question des libertés ?

Un populisme pénal, une police qui ne semble plus contrôlée avec un nombre croissant de gardes à vue, une justice utilisée comme machine à punir les pauvres... La situation nous semble grave surtout si l'on ajoute la souffrance au travail, le recul des droits sociaux. La question de la sécurité occulte les vrais débats or ce qui préoccupe les Français, c'est le chômage, les difficultés à se loger. Le sécuritaire colonise le domaine éducatif, social, judiciaire. On sent une sorte de reprise en main de certaines professions, éducateurs, magistrats, enseignants. C'est une destruction en cours de la démocratie.

## ■ Les juges ne sont-ils pas les



Évelyne Sire-Marin en campagne pour les libertés individuelles. / PHOTO DR

"Il y a une volonté politique de démanteler la démocratie"

## garants des libertés ?

Dans un mouvement général de laisser-aller, la presse, la justice, le Parlement ne jouent plus leur rôle de contre-pouvoir. La justice est aujourd'hui une sorte de double de la police. Elle est utilisée comme un instrument grossissant des discriminations sociales. On juge les pauvres et la suppression du juge d'instruction qui se profile va profiter au délinquant politico-financier. Cette politisa-

"La justice fonctionne comme le double de la police"

tion de la justice qui va de pair avec la toute-puissance du parquet est cependant contrebalancée par des décisions européennes qui rappellent à la France qu'elle ne peut pas faire n'importe quoi avec la justice. Beaucoup de magistrats se raccrochent désormais à la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme.

## ■ Que propose la Ligue face à ce constat ?

La Ligue est une vieille dame qui a du mal à conserver ses adhérents alors qu'elle devrait être comme les grandes associations américaines de défense des droits civils et civiques qui font que les citoyens sont plus aptes à défendre les libertés individuelles. La société française a du mal à réagir mais sur des thèmes précis comme le fichage, le sort réservé aux étrangers, la vidéosurveillance, on peut reconstruire des choses, redonner de l'espoir. Sur la prison, un sujet dont s'emparent les cinéastes, le débat a changé, les gens se remobilisent.

Recueilli par Luc LEROUX

À 18 h 30, Faculté de droit  
110 La Canebière, Marseille